



:: Le Mot du Maire

Chères Gagnacaises,
Chers Gagnacais,

Pour ce premier numéro de l'année, je vous renouvelle mes vœux. J'espère que 2018 sera une année enrichissante et plus que des vœux, ce sont des projets qui vont déboucher pour les uns et démarrer pour d'autres.

Durant les deux prochaines années, mon équipe municipale et moi-même allons continuer à maintenir les services publics communaux et à investir sur de nouvelles réalisations.

Un travail important va être lancé pour étudier la réhabilitation du restaurant scolaire, de la bibliothèque, du centre de loisirs et de la salle polyvalente. Nous souhaitons inclure dans ce projet le réaménagement de l'espace public jouxtant la place de la République au niveau de la rue de la République et de la rue du Chêne Vert.

Nous avons également prévu la rénovation du cimetière, l'étude sera lancée en ce début d'année pour des travaux qui débuteraient fin 2018, début 2019.

La mise aux normes des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite se poursuivra cette année également.

Au niveau de la voirie, nous avons obtenu la validation de Toulouse Métropole pour des aménagements rue de la Gravette, rue du Four et sur une portion de la Voie Romaine communale.

Dans le cadre du Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines (PARM), Gagnac se positionne aujourd'hui au sein de la Métropole pour la réalisation d'un second pont sur la Garonne afin de fluidifier le trafic et sur la réparation du pont de Gagnac qui s'imposera à court terme.

Notre commune poursuivra son chemin en 2018 avec un enthousiasme intact, de tels projets se réalisent grâce au travail et à l'implication de l'équipe municipale, de tout le personnel communal dont je voudrais saluer le travail. Merci à l'ensemble des représentants des services publics, du monde associatif et économique, qui contribuent à la cohésion de notre commune et à son dynamisme.

Bien fidèlement à vous,

Michel Simon
Maire de Gagnac-sur-Garonne

• Directeur de la publication : Michel Simon • Commission communication : Michel Toms, Philippe Bégis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac • Service Communication : Nathalie Helena • IBSN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne | Freepik/flaticon.com | Pixabay • Conception : Human's Connexion - 1 chemin Virebent - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord - 10 rue du parc - 31150 Bruguères - Tirage à 1 700 exemplaires



Édito

Le prochain
Gagnacais
paraîtra en avril
2018 !

:: Sommaire

02 Éditorial

04 Informations pratiques

- Taxe d'habitation
- Déchets verts
- Vignette Crit'Air
- État Civil
- Pacs en mairie
- Information économique
- Newsletters Mairie

07 Informations communales

- Calendrier du déploiement de la fibre optique sur la commune
- Atelier « Il était une fois... Gagnac »
- Vœux de la municipalité
- Accessibilité aux bâtiments communaux
- Comptes-rendus des derniers Conseils municipaux

10 Centre Communal d'Action Sociale

- Repas des Aînés
- Voyage Séniors
- Les Ateliers

11 Affaires scolaires

- Présentation du nouveau Conseil Municipal des Enfants
- Les séjours du Centre d'Animation
- Remise des diplômes du brevet au Collège de Fenouillet
- Les festivités au sein du groupe scolaire
- La Politique Éducative et Sociale de Gagnac progresse et réunit son Comité de Pilotage
- Sortie culture de l'École Élémentaire à la Fondation Bemberg
- Bibliothèque
- APE
- Actions de parentalité
- Fermeture du Centre d'Animation
- Microcrèche Les Merveilles
- BAFA

15 Transport

16 Environnement

- Les Jardins Gagnacais
- Partez à la découverte de la Métropole à vélo

16 Toulouse Métropole

- Les prochaines phases du PLUi-H
- Les prochaines étapes du RLPI

18 Services Municipaux

- Le Centre d'Animation Jeunesse
- Késako : l'Espace Écoute Parents

20 Culture

21 Associations

24 Agenda des manifestations



* La rubrique KÉSAKO sert à expliquer une action, un projet du service Enfance et Familles.

Infos contacts

Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

Heures d'ouverture

- Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis : 8 h 30 - 12 h | 12 h 30 - 18 h
- Jeudis : 8 h 30 - 12 h (fermeture exceptionnelle de l'accueil les jeudis après-midis du premier trimestre 2018)
- Samedis matins : 10 h - 12 h uniquement pour les formalités d'état civil

En 2018, la mairie sera ouverte un samedi matin par mois : les 13/01, 10/02, 10/03, 7/04, 26/05, 9/06, 7/07, 1/09, 15/09, 6/10, 10/11, 8/12 et 30/12.

Planning affiché en mairie et consultable sur le site web.

Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)

Documents disponibles en mairie

Le guide pratique et le calendrier de ramassage d'ordures ménagères



Un évènement à annoncer ?

Merci de contacter les correspondants presse de Gagnac

Correspondants presse

La Dépêche

Sylvain Marsol : 07 70 27 41 05

Le Petit Journal

Philippe Latre : 06 03 85 27 04

:: Taxe d'habitation

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Rendez-vous sur impots.gouv.fr Pour le savoir, vous avez besoin de :

- VOTRE REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾
- DU NOMBRE DE PARTS DE VOTRE FOYER ⁽²⁾
- DU MONTANT DE VOTRE TAXE D'HABITATION 2017

⁽¹⁾ Revenu fiscal de référence (RFR) 2017 disponible sur l'avis d'impôt sur le revenu 2017. Le RFR 2018 sera calculable à partir de mi-janvier sur le site impots.gouv.fr.
⁽²⁾ Sur votre avis d'impôt sur le revenu.

LE CALENDRIER DE LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Si vous êtes concerné par la réforme :

- 2018** - 30 % : En 2018, le montant de votre taxe d'habitation baisse de 30 %
- 2019** - 65 % : En 2019, le montant de votre taxe d'habitation baisse de 65 %
- 2020** - 100 % : En 2020, vous ne payerez plus la taxe d'habitation

impots.gouv.fr Si vous êtes mensualisé, vous pourrez moduler vos mensualités dans votre espace particulier.

:: Écologie

Déchets verts

Le ramassage des déchets verts en porte à porte est effectué par Toulouse Métropole tous les quinze jours sur la commune (cf. calendrier distribué dans les boîtes aux lettres et disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site web). **Les sacs pour la collecte des déchets verts sont disponibles à l'accueil de la mairie.**

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle.



:: Écologie

Vignette Crit'Air

A quoi sert-elle ?

À déterminer quels véhicules peuvent circuler dans le périmètre de circulation différenciée.



Comment l'obtenir ?

Pour les véhicules immatriculés en France :

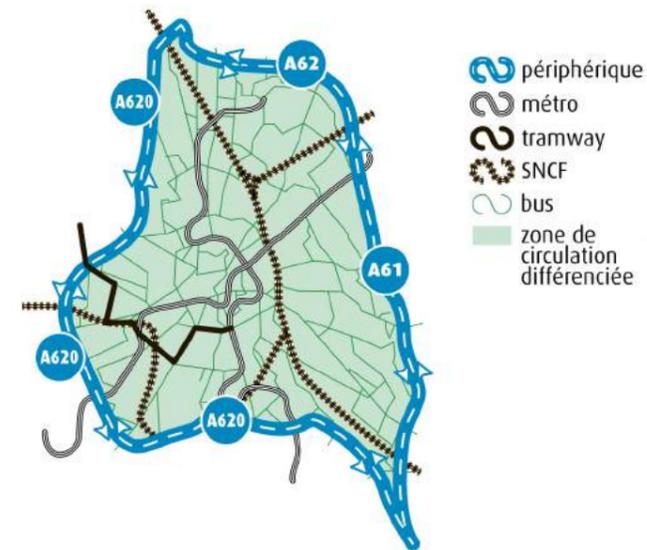
- > par le téléservice : la commande se fait sur le site certificat-air.gouv.fr avec paiement par carte bancaire ;
- > par courrier : en utilisant le formulaire dédié et en payant par chèque ;
- > pour les flottes de véhicules (entreprises, associations, administrations) : en utilisant la procédure de commandes groupées sur le téléservice dédié.



A quel prix ?

Le coût du certificat qualité de l'air est de 3,70 €, plus les frais de port, soit 4,18 € pour un envoi en France. Ce prix couvre uniquement les frais de fabrication, de gestion et d'envoi. Une fois acquis, le certificat est valable aussi longtemps qu'il reste lisible. Il ne s'agit pas d'une taxe et il n'y a aucune recette pour le budget de l'État.

Le plan de circulation différencié à Toulouse



Quelles sanctions ?

Se déplacer avec un véhicule non autorisé ou sans certificat qualité de l'air, lors des pics de pollution, dans la zone en circulation différenciée, est passible d'une contravention de 3^e classe pour les véhicules légers (soit 68 € d'amende simple) et de 4^e classe pour les poids lourds (soit 135 € d'amende simple).

NUMÉROS D'URGENCE

ERDF
Urgence et sécurité : 09 726 750 31
Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Suez eau : 08 11 90 29 03
Exploitants des Réseaux eau potable, Service Gestion Clientèle, Abonnement, Facturation (24 h/24)
Véolia Eau : 05 61 80 09 02

Raccordement aux Réseaux, Branchement eau potable, eaux usées, eaux pluviales et pose nouveau compteur
Toulouse Métropole : 05 81 91 73 81 ou 05 81 91 73 66

Pharmacies-Résogardes : 32 37

Médecins de garde : 39 66

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lucas MURET | Inès MOHASSINE | Pierre-Louis CATTAL | Tahina DALBAN | Eden KRADCHI | Jade GONZALES ROQUES | Sami HATTAB | Paloma VENZAL | Emy VANDEKERCHOVE | Aurore GILBERTAS BLONDIN | Mila PERCHICOT PRADIER

DÉCÈS

Noèle RICARD épouse DELAUX | Denise CHATEL épouse POIDVIN | Michel AMAT | Jean-Marie CHARRON | Gilbert HENNER

Impacts de la pollution atmosphérique en chiffres :

48 000

décès chaque année en France (2 800 morts en Occitanie par an)

3^e

cause de mortalité prématurée en France après le tabac et l'alcool

68 à 97

milliards d'euros par an



:: Administration

Pacs en mairie



Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie du lieu de résidence des partenaires. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016. Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent donc, depuis le 1^{er} novembre, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune), soit à un notaire.

Cerfa

Les formulaires Cerfa pour la conclusion, modification et dissolution du Pacs sont disponibles sur le site service-public.fr à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144

G'Reine de beauté
Institut de beauté Mixte
Détente et bien être
Amincissement
Coiffure
Aquabike
Tél : 09 81 08 49 54
32 Rue de la Gravette 31150 Gagnac sur Garonne

:: Économie

Information économique

À compter de ce premier numéro de l'année 2018, un encart sera réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité sera donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a évolué récemment.

Cette édition est consacrée au salon de coiffure et esthétique G'Reine de Beauté installé au Centre Commercial de la Gravette.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h à 20 h et samedi de 9 h à 16 h.

Rappel : Les professionnels installés sur la commune sont référencés sur notre site internet (rubrique Pratique).

N'hésitez pas à contacter les Services de la mairie si vous souhaitez figurer dans cette rubrique de nos prochains numéros (via le formulaire de contact disponible sur le site internet ou au 05 62 22 93 50).

:: Communication

Newsletter

La première Newsletter électronique sera envoyée dès ce printemps aux administrés en ayant fait la demande.

Cette Newsletter électronique sera dorénavant envoyée entre chaque parution du Gagnacais. **N'hésitez pas à vous inscrire sur le site internet de la commune !**

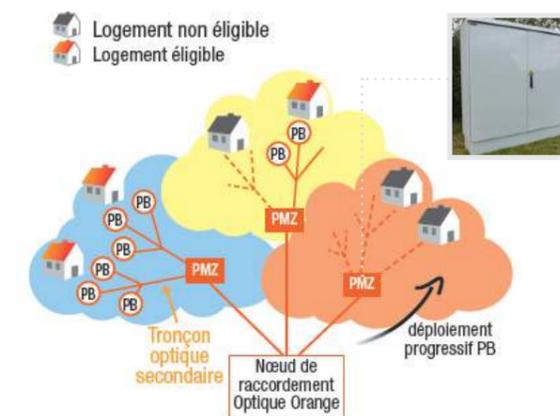
:: Cadre de vie

Calendrier du déploiement de la fibre optique sur la commune

Les travaux de déploiement de la fibre optique se poursuivent sur la commune. Suite à mise en concurrence, l'opérateur Orange a été sélectionné pour assurer la mise en service de la fibre sur le Nord Toulousain.

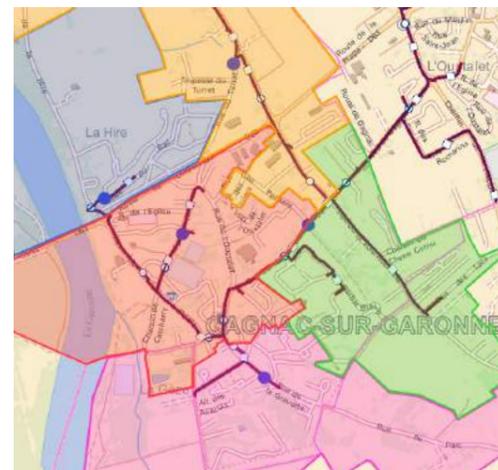
Les études d'ingénierie ont débuté en 2016 et Orange déploie, sur fonds propres, la fibre sur la commune. Ce déploiement s'effectue en deux phases :

- La fibre optique est amenée jusqu'à des armoires de rues (= Point de Mutualisation de Zones - PMZ). Ces travaux ont débuté sur la commune fin 2017 et se poursuivront au premier trimestre 2018 ;



- Puis, à partir de chaque armoire, des tronçons optiques secondaires sont déployés progressivement jusqu'à un Point de Branchement (PB) dans la rue à proximité immédiate des habitations. Le Point de Branchement permet de desservir 5 à 10 logements. À l'issue de cette seconde phase,

les logements desservis par le Point de Branchement sont éligibles à la Fibre : l'occupant peut alors souscrire à un abonnement auprès de l'opérateur de son choix. À compter de fin 2018, les premiers logements de la commune seront éligibles à une offre fibre. L'ensemble des logements sera ensuite éligibles au gré des déploiements des points de branchement.



Emplacement des PMZ sur la commune : 64 rue du vieux Moulin, 22 rue de la Gravette, 18 rue de Pessoles, 16 chemin du Facteur, 33 rue du Turret

Informations utiles

Le lien suivant permet de cartographier l'avancement du déploiement de la fibre sur la commune : reseaux.orange.fr/couverture-fibre. En renseignant, leur adresse, les résidents pourront savoir s'ils sont bientôt éligibles. Si des résidents ne sont pas encore éligibles, ils peuvent manifester leur intérêt sur interetfibre.orange.fr. Ils seront informés par Orange dès que leur adresse sera éligible à la fibre.

La **hotline 0800 38 38 34** et le site internet commentavoirlafibre.orange.fr donnent des informations sur l'éligibilité Fibre d'un immeuble et répondent aux questions que se posent les syndics. Pour les bâtiments de plus de trois logements, l'accord du syndic de copropriété est nécessaire (à l'occasion de l'assemblée générale des copropriétaires) pour assurer le câblage de l'immeuble. Dans les zones couvertes, Orange confie à un partenaire la prise de contact avec les syndics pour l'obtention de l'accord. Une fois l'accord obtenu et contresigné par Orange (dès que la couverture est arrivée), l'opérateur doit raccorder l'immeuble en 6 mois.

L'éligibilité n'arrive pas massivement pour tous les logements, elle est progressive. Chaque adresse peut avoir des contraintes de déploiement différentes. Il se peut qu'un habitant soit éligible et pas son voisin car : son adresse est desservie par un poteau (autorisation nécessaire et complexe), son adresse est desservie par des conduites souterraines détériorées, l'accord syndic (si nécessaire) n'a pas été donné à Orange. Il est donc important de manifester son intérêt pour la fibre sur le site interetfibre.orange.fr.

Bien qu'Orange assure le déploiement de la fibre sur la commune, chacun pourra sélectionner l'opérateur de son choix pour déposer de la fibre à son domicile.

:: Exposition

Atelier « Il était une fois... Gagnac »

En novembre dernier, l'Atelier a organisé sa quatrième exposition sur le centenaire de la Première Guerre Mondiale. Cette année encore, l'exposition a été une grande réussite avec plus de 350 personnes accueillies. Les élèves des écoles élémentaires de Gagnac et Lespinasse participent également à cette exposition en réalisant des dessins ou en présentant les résultats de leurs recherches. Cette implication prouve que la jeune génération peut s'intéresser à des sujets tels que la Première Guerre Mondiale et l'Atelier s'en réjouit !

Comme l'année dernière, des objets d'époque (cartes, insignes, armes, vêtements,...) ont été exposés et leur propriétaire a su captiver l'attention des petits et des grands !

L'Atelier prépare d'ores et déjà sa dernière exposition sur l'année 1918.



Les dessins et panneaux préparés par les classes de Gagnac et Lespinasse | Les objets de la Première Guerre Mondiale



Hommage

L'Atelier mais également le monde associatif souhaite rendre un hommage à Michel Amat qui nous a quitté

en décembre dernier. Enfant de Gagnac, il était un des premiers membres de l'Atelier. Toujours présent, d'humeur égale, son empathie lui permettait d'ouvrir toutes les portes et il pouvait ainsi accéder à beaucoup de documents que les familles gagnacaises mettaient à sa disposition pour les expositions organisées par l'Atelier.

:: Cadre de vie

Accessibilité aux bâtiments communaux

Les registres d'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite sont obligatoires depuis le 30 septembre 2017. Chaque ERP (Établissement Recevant du Public) est dans l'obligation de mettre à disposition du public ces documents. L'objectif est d'informer sur l'accessibilité aux bâtiments et notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ces documents ont été élaborés pour chacun des dix-sept bâtiments communaux destinés à recevoir du public.

Ces documents informent le public pour savoir si le site dans lequel il envisage de se rendre est accessible. Ils renseignent, par exemple, sur l'existence d'emplacement de stationnement réservé, sur la facilité ou non pour franchir les portes du bâtiment, s'il est possible d'utiliser les sanitaires etc... Les informations données constituent des renseignements très pratiques. De plus, ces registres font aussi le lien avec l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmé, validé en septembre 2016 pour la commune) puisqu'ils renseignent sur la date à laquelle les bâtiments non accessibles aujourd'hui le deviendront. Tous ces registres sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet (rubrique pratique).

Les travaux de mise en accessibilité sur les bâtiments communaux sont dorénavant intégrés pour tous les bâtiments rénovés (mairie, écoles maternelle et élémentaire, micro-crèche,...). En 2018, la municipalité va engager des travaux de mise en accessibilité sur les bâtiments du site de Campistron.



:: Municipalité

Les conseillers municipaux enfants entourés de Michel SIMON : Maire, Victor DENOUVION, Conseiller Départemental et les lauréats du Concours de la carte de vœux présents ce jour.

Vœux de la municipalité

Dimanche 14 janvier, plus de deux cents Gagnacais se sont pressés à l'Espace Garonne pour assister à la cérémonie des vœux de la municipalité. Ce rendez-vous annuel a été l'occasion pour Michel Simon et son équipe de clôturer 2017 en dressant le bilan de l'année, et d'entamer 2018 en faisant part aux administrés des projets pour le futur.

Présentation du bilan 2017

Après la diffusion d'un film rétrospective de 2017, le maire a pris la parole entouré des membres de son Conseil Municipal et du Conseil Municipal Enfants, du Conseiller Départemental Victor Denouvion et d'élus des communes environnantes. Il a tout d'abord rappelé les chantiers menés par la municipalité en 2017, à savoir d'importants travaux sur les infrastructures accueillant les enfants et leurs familles.

« Nous nous sommes consacrés en 2017 sur la rénovation du bâtiment qui accueille la micro-crèche, l'extension de l'école maternelle et du centre de loisirs et la réhabilitation de l'école élémentaire. »

Les professionnels qui travaillent dans ces services et le public qu'ils reçoivent disposent aujourd'hui d'un confort accru. Le maire a remercié toutes les personnes et les organismes qui ont pu rendre ces projets possibles, ainsi que l'ensemble du personnel communal pour son travail tout au long de l'année. Puis il a ouvert le chapitre de 2018 en abordant ses projets pour le futur de la commune.

Les projets pour 2018

« Nous engageons une étude pour la réhabilitation du site regroupant la restauration scolaire, le centre de loisirs, la bibliothèque et l'ancienne salle polyvalente afin de dégager un projet d'ensemble cohérent... Concernant le complexe de Campistron, (...) une vaste requalification interviendra dans les prochaines années. »

Il a fait part de la réflexion menée par la ville sur l'urbanisation de la zone de l'Espagnoulet dans les années à venir, puis il a communiqué à ses administrés son souhait de réhabiliter le cimetière et de poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments municipaux. Les Gagnacais ont également appris le déploiement de la fibre dès 2018 dans leur commune : « D'ici fin 2018, la moitié de la population communale sera éligible à la fibre et d'ici 2020 la totalité de la commune sera couverte. »

Les actions de Toulouse Métropole sur le territoire

Puis, Michel Simon a cité les projets mis en place par Toulouse Métropole à Gagnac, tels que l'achèvement du Grand Parc Garonne,

avec l'ouverture des jardins familiaux et les travaux de voirie dans les rues du Four, de la Gravette ou sur une portion de la Voie Romaine communale.

Enfin, Michel Simon a abordé un thème au cœur des préoccupations quotidiennes des Gagnacais depuis des années, la fluidification et l'amélioration du trafic routier, dans et autour de la commune. Il a rappelé son engagement, et celui des autres maires de canton de Castelnest, dans le cadre du plan d'aménagement des routes métropolitaines (PARM) pour la mise en place de nouveaux chantiers par Toulouse Métropole :

« Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec les services de la Métropole pour améliorer les voies de circulation de notre commune. »

« La réhabilitation du pont de Gagnac et du pont de Lespinasse ainsi qu'un second pont sur la Garonne sont indispensables et j'œuvre avec l'ensemble des maires concernés par cette problématique pour qu'une décision soit prise par la Métropole. »

Il a terminé son discours en adressant à tous des vœux de santé, de sérénité, de solidarité et de rassemblement. Il a ensuite laissé place à ses conseillers municipaux enfants et à Victor Denouvion, qui ont tour à tour présenté leurs vœux à l'assemblée.

Remise du prix du concours de la carte de vœux 2018

Les lauréats du concours de la carte de vœux, au nombre de six, ont ensuite été mis à l'honneur et récompensés dignement par la municipalité. Il faut dire que le thème proposé cette année, « Un petit bout de 2018 », n'était pas facile : ils ont dû créer un dessin autour d'un bout de papier... Défi relevé pour Capucine, Léa, Maëlle, Shayma, Timothée et Tom. Tous les Gagnacais ont eu le plaisir de recevoir l'une des œuvres dans leur boîte aux lettres.

La cérémonie s'est terminée par un apéritif cocktail, préparé et servi par l'équipe du restaurant scolaire et des ATSEM, moment de convivialité et d'échanges pour terminer cette journée.



Petite photo : Trois des lauréats du concours de la carte de vœux | Grande photo : L'Espace Garonne a fait salle comble en ce 14 janvier.

:: Municipalité

Compte-rendu des conseils municipaux

Les délibérations du Conseil Municipal du 18 décembre 2017 ont concerné les points suivants :

- Avis de la commune sur le projet de PLUI-H arrêté par le Conseil de Métropole.
- Avis de la commune sur le projet de RLPI après son arrêt en Conseil de Métropole.
- Cession à Toulouse Métropole des biens nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement.
- Dispositif de dérogation au repos dominical dans le commerce de détail prévu par l'article L3132-26 du Code du Travail.
- Rétrocession de parcelles situées aux lieux-dits l'Espagnol, Les Cardusses, Les Pommières et Nauze Joane.
- Approbation des tarifs des séjours neige de février 2018 proposés par le Centre d'Animation.
- Ressources humaines : mise à jour du tableau des effectifs.

La délibération du Conseil Municipal du 9 janvier 2018 a concerné une demande de subvention pour les travaux de sécurisation des écoles.

Rappel

Conformément aux dispositions légales, les délibérations du Conseil Municipal sont affichées en mairie pendant une durée d'un mois.

Les délibérations sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).

:: Voyage

Voyage Séniors



Du 1^{er} au 8 septembre, les seniors de plus de 60 ans de la commune pourront partir en vacances dans le Lavandou, au centre « La Grande Bastide ». Avec l'aide de l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), ce voyage est au prix de 237 euros pour les personnes non imposables et de 397 euros pour les personnes imposables.

Quinze places sont disponibles pour la commune de Gagnac. **Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître auprès du CCAS si vous êtes intéressés (05 62 22 93 50).**

:: Ateliers

Les Ateliers

Différents ateliers sont organisés sur la commune pour les séniors et reconduits cette année encore.

**Atelier Remise à niveau du Code de la route**

Première session de l'atelier remise à niveau du Code de la Route à l'auto-école communale en novembre 2017. Une nouvelle session sera organisée dans le courant de l'année 2018.

**Ateliers informatiques**

La session « Initiation » s'est terminée le 1^{er} février dernier avec un groupe de sept personnes. La nouvelle session « perfectionnement » a commencé le 8 février et se terminera le 5 juillet 2018. Pour les prochaines sessions de septembre 2018 et février 2019 vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du CCAS (8 personnes maximum par session).

**Ateliers Sport Santé Senior et Mémoire**

Suite aux premiers ateliers Sport Santé Seniors organisés en partenariat avec la Fédération de Gym

Volontaire et la section Vital Energy de l'ASCG, des cours de Gym prévention seniors se poursuivent jusqu'à la fin juin, à raison d'un cours tous les vendredis de 14 h à 15 h 30.

Des ateliers mémoire devraient être organisés dans le courant de l'année en lien avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).



Petite photo : Remise des colis gourmands par les membres du CCAS.

:: Évènement

Repas des Aînés

Samedi 27 janvier, les membres du CCAS ont accueilli les aînés de plus de 65 ans pour le traditionnel repas de la nouvelle année. 162 convives se sont retrouvés pour partager ce moment d'amitié et de chaleur.

Virginie SIRI, Vice présidente du CCAS, Michel SIMON, Maire et Sandrine FLOUREUSSES, Conseillère Départementale ont présenté au cours de leurs allocutions, les actions et missions du CCAS.

Les actions du CCAS pour les aînés de la commune concernent principalement le portage des repas à domicile, l'aide à la personne, l'organisation du voyage ANCV (Agence Nationale pour le Chèque Vacances), la mise en place d'ateliers thématiques. Pour 2017, les ateliers informatiques se sont poursuivis, un atelier Sport Santé Séniors a été mis en place avec l'ASCG Vital Energy ainsi qu'un atelier de remise à niveau du code de la route. Ces ateliers seront pérennisés pour 2018 et de nouveaux seront mis en place. Le CCAS aide également des familles pour leur besoins alimentaires. Les temps de rencontre et d'échange avec les familles seront améliorés grâce au réaménagement des anciens locaux du RASED. Cette nouvelle structure permettra ainsi d'accueillir les familles dignement. Enfin, comme tous les ans, le CCAS a mené l'opération du Père Noël Vert en partenariat avec le Secours Populaire. Adressons un remerciement tout particulier aux Gagnacais qui ont soutenu cette campagne de solidarité. En conclusion de son propos, Virginie SIRI a tenu à « remercier toute l'équipe du Conseil d'Administration ainsi que Françoise Rossi et Laetitia Tolleran [agents communaux] qui m'accompagnent dans cette tâche si précieuse et intense ».

Afin d'illustrer la solidarité intergénérationnelle mise en avant dans le discours de Michel SIMON, la section Danse Modern-Jazz de l'ASCG est venue présenter quatre chorégraphies au cours du repas.



« Nous connaissons tous au niveau familial, les bénéfiques de ces échanges lorsque les grands-parents sont disponibles pour leurs enfants et leurs petits-enfants, ils peuvent assurer une présence pour des activités extrascolaires et un soutien moral plus important. En retour les personnes âgées ont besoin d'être socialement actives pour leur épanouissement personnel, pour leur santé psychologique et physique.

Les échanges intergénérationnels sont une richesse pour le bien-être personnel et le maintien de ses capacités. Nous œuvrons pour les développer au sein de la commune et continuer à prendre soin de votre confort. »

Cette animation a été très appréciée par l'ensemble des participants et nous tenons à remercier la section pour cette intervention réussie avec brio.

Les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer à ce repas ont reçu (ou vont recevoir) un colis gourmand. C'est un moyen de maintenir le lien entre le CCAS et les personnes âgées seules ou qui ne peuvent plus sortir de leur domicile.



Les quatre chorégraphies présentées par l'ASCG Danse Modern Jazz.



Les membres du CME (de gauche à droite : Lucas Laine, Léa Rivière, Léa Vallée, Elena Laffite, Taïna Lafrontière, Sasha Balthazard, Philippe Golenzer).

:: Municipalité

Présentation du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu : trois enfants de CM1 ont ainsi rejoint les conseillers CM2 déjà en place. La fine équipe s'est tout de suite mise au travail et a dégagé les axes principaux sur lesquels elle compte travailler en 2018.

Les élections

Le 17 novembre 2017, 58 enfants scolarisés en CM1-CM2 ont été reçus par Monsieur le Maire et ses adjoints, dans la salle du Conseil. Ils ont procédé à un scrutin plus vrai que nature pour élire leurs nouveaux conseillers municipaux enfants (ou CME), c'est la tradition depuis 2012 à Gagnac. Munis de leurs cartes électorales, ils ont fait leur chemin vers les isolements puis les urnes. Ce rituel citoyen suscite chaque année le plus grand intérêt des petits Gagnacais. Au terme du dépouillement, trois candidats ont été élus : Philippe Golenzer, Taïna Lafrontière et Léa Vallée. Ils rejoignent leurs aînés de CM2, Sasha Balthazard, Elena Laffite, Lucas Laine et Léa Rivière.

Les actions engagées pour cette année

Lors de leurs premiers conseils municipaux, les enfants ont abordé différentes thématiques sur lesquelles ils veulent agir cette année. Au programme : une action littéraire, une communication contre le harcèlement, une journée de nettoyage des berges, ou encore une sensibilisation à la prévention routière. Mais surtout, ils ont décidé de choisir, comme fil rouge de l'année, de soutenir une association caritative : Hôpital Sourire, qui aide chaque année des enfants hospitalisés au CHU Purpan à garder un pied dans la culture et le ludique. Maryse Robert, membre bénévole et référente de l'association, est venue à leur rencontre le 1^{er} février pour leur détailler les actions d'Hôpital Sourire. Avec elle, ils ont aussi pu aborder les différents leviers de mise en œuvre pour récolter des fonds : organisation d'événements sportifs, vente de gâteaux, kermesse... Il reste aujourd'hui aux jeunes conseillers à définir quel type d'action ils souhaitent mener dans ce sens.

Les CME restent à l'écoute de leurs camarades et sont prêts à examiner toute proposition qui leur sera faite lors de leurs prochaines réunions.



Photo du haut : Avec lampes frontales et combinaisons fluos, les enfants sont parés pour la sortie spéléo | De gauche à droite : Les enfants ont pris la pose sur une statue d'ours, symbole de la région | Les enfants au séjour automne.

:: Vacances

Les séjours du Centre d'Animation

Le séjour automne

Pour la première fois cette année, le Centre d'Animation a proposé un séjour d'automne à Antichan de Frontignes, petit village typique des Pyrénées centrales. Il s'est déroulé sur quatre jours, du 23 au 26 octobre. Les enfants étaient accompagnés par Anthony Gex, co-directeur, et par Tania Morais, animatrice. Durant le séjour, plusieurs intervenants leur ont fait découvrir toute une palette de disciplines allant de l'équitation à la spéléologie. Les petits aventuriers ont aussi pu profiter d'activités, de veillées et de balades avec leurs animateurs. Cette nouvelle formule de séjour, courte et moins onéreuse pour les familles, a donc remporté un franc succès.

Le séjour hiver

Pour son séjour hiver 2018, le Centre d'Animation a choisi comme destination le Mourtis, charmante station au pied des Pyrénées, où les enfants pourront bien profiter des joies de la neige. Ils pourront pratiquer une multitude d'activités : raquettes, patinettes et ski de fond. Ils découvriront aussi le airboard, qui fait fureur cette année, et qui consiste à descendre les pistes couché à plat ventre sur une luge gonflable. Les petits chanceux pourront même profiter de la piscine de la résidence où ils seront logés. Anthony Gex dirigera le séjour, accompagné par les animatrices Marina Alba-Gaiot et Laurie-Anne Lardeau, qui seront là pour encadrer les enfants et veiller au bon déroulement du séjour.



Remise du diplôme du brevet par M. le Maire.

:: Scolarité

Remise des diplômes du brevet au Collège de Fenouillet

Dans le cadre de la semaine de la laïcité et des valeurs de la république, Jean-Pierre PUJO, Principal du collège de Fenouillet a souhaité procéder au pavoisement de l'établissement. La devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité » a été inscrite sur le fronton de l'établissement et reprise ensuite au sein de la cour de récréation et complétée par le mot « laïcité ». L'hymne national a été interprété par la chorale du collège et les articles de la charte de la laïcité ont été lus.

Suite à cette cérémonie, les maires de Fenouillet, Lespinasse, Seilh et Gagnac ont remis les diplômes du Brevet des collèges à leurs jeunes administrés en présence de leurs familles et amis et de Victor Denouvion Conseiller Départemental.

Une telle cérémonie permet de rappeler le rôle essentiel de l'école dans la République et de féliciter les élèves qui ont obtenu leur premier diplôme.

:: Scolarité

Les festivités au sein du groupe scolaire

L'année 2017 s'est clôturée en beauté pour les petits Gagnacais : fête de l'École, fête du Centre, Fête du RAM, repas de Noël préparé par le restaurant scolaire le 19 décembre, et goûter de Noël, le vendredi 22 décembre.

C'est sur une note non moins gourmande que les enfants de l'école du Chêne Vert ont entamé 2018. Le matin du mercredi 24 janvier, ils ont dégusté en classe la traditionnelle galette. Et pour cet évènement particulier, pas de jaloux : comme ils avaient confectionné avec leurs maîtresses de magnifiques couronnes, tous étaient de vrais petits rois et petites reines !



Enfants scolarisés à l'école maternelle du Chêne Vert le jour de la galette.

:: Culture

Sortie culture de l'École Élémentaire à la Fondation Bemberg

Les 23 et 25 janvier, quatre classes de l'école élémentaire Jean de Cruzel, du CE1 au CM2 se sont rendues avec leurs enseignant(e)s au Musée de la Fondation Bemberg, à Toulouse. Ce lieu réunit de nombreuses peintures, objets d'arts et autres sculptures provenant de la collection privée de l'argentin Georges Bemberg, qui les prête à la municipalité de Toulouse pour exposition depuis 1994.

Les enfants y ont passé une journée entière, au cours de laquelle ils ont d'abord pu bénéficier de visites guidées et commentées sur différents thèmes : la sculpture, le portrait, ou encore le paysage. Enfin, ils ont participé à des ateliers artistiques où ils ont pu laisser libre cours à leur créativité, mais aussi apprendre des techniques propres à chaque discipline : alors que certains ont choisi de peindre des paysages à la gouache, d'autres ont préféré réaliser le portrait de Charles IX, ou encore mettre la main à la pâte et fabriquer une sculpture en argile. Ils sont bien entendu rentrés chez eux avec leur production.

Les jeunes Gagnacais se sont montrés intéressés par cette visite, et sont revenus avec de nouvelles connaissances et un nouveau regard sur l'art.



De haut en bas : Ambiance studieuse lors de la visite commentée | De nombreuses œuvres ont été présentées aux enfants | Les enfants en plein atelier artistique.

:: Projet

La Politique Éducative et Sociale de Gagnac progresse et réunit son Comité de Pilotage

Pour la quatrième fois depuis la mise en place du Projet Éducatif Territorial, le comité de pilotage de la politique éducative et sociale de la commune s'est réuni le 5 décembre dernier. Ce comité se compose de l'ensemble des acteurs de la politique éducative et sociale de la commune (agents et techniciens communaux en charge de la petite enfance, du centre d'animation et de la jeunesse, ATSEMs, élus des commissions référentes, enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants du monde associatif) et des institutions (Éducation nationale et CAF). L'inspectrice de l'éducation nationale, Mme Pitaval, était présente pour cette réunion. Ce comité de pilotage avait pour but de poursuivre la démarche collaborative engagée par la municipalité autour de sa politique éducative et sociale, de présenter les réalisations de 2017 et les objectifs pour 2018.

	Actions réalisées	Actions prévues pour 2018
Axe 1 Réaménager un site de scolarisation autour d'un projet partagé	<ul style="list-style-type: none"> · Mise en service nouveaux locaux écoles et Centre d'animation. · Équipements de toutes les classes de l'élémentaire de vidéoprojecteurs interactifs. · Ouverture Classe ULIS. 	<ul style="list-style-type: none"> · Poursuite du travail de concertation au travers de la Commission Éducation Partagée (Élus, Enseignants, Centre Animation, Représentants des Parents d'Élèves). · Mise en place d'un dossier d'inscription et de suivi unique. · Poursuite des travaux de réhabilitation du site de scolarisation (avant-projet pour le restaurant scolaire). · Renforcement des liens de transition (petite-enfance/école – école/collège).
Axe 2 Développer les partenariats les mercredis et les vacances scolaires	<ul style="list-style-type: none"> · Poursuite du partenariat avec les associations. · Piétonisation du site de Campistron et réflexion sur le devenir du site avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). 	<ul style="list-style-type: none"> · Renforcement des partenariats avec les sections de l'ASCG déjà impliquées (échecs, danse, foot, tennis...) et rédaction d'une convention relative à la mise en place des activités périscolaires. · Sollicitation d'autres acteurs (parents, grands-parents...) qui pourraient proposer une activité spécifique pendant une période définie en lien avec un animateur (ex : séances de lecture, jardinage, découverte d'un métier manuel, art floral, informatique, cuisine...). · Création de lien avec les animateurs des communes voisines : profiter des structures de chaque commune pour organiser des rencontres sportives, culturelles...
Axe 3 : Parentalité et vie intergénérationnelle autour de l'identité d'un village sur la Garonne	<ul style="list-style-type: none"> · Réouverture de la micro-crèche « Les Merveilles » en septembre 2017 suite à d'importants travaux de rénovation et à la signature d'une nouvelle convention entre la commune et la gestionnaire. · Troisième édition de la journée Enfantastique (235 personnes accueillies et 72 familles). · Soirée théâtre-débat sur les Douces Violences. 	<ul style="list-style-type: none"> · Mise en place d'un partenariat entre le CAJ, la bibliothèque, les seniors et le CCAS « projet LJS : 1 livre, 1 jeune, 1 senior ». · Réflexion sur une action parentalité autour de l'adolescence et les multimédias. · Réflexion sur une action portant sur un atelier parents-bébés sur l'attachement. · Action en faveur de la transmission des savoirs entre la jeunesse et les seniors (chantier jeunes). · Réflexion sur la réouverture d'un accueil parents-enfants et d'un café des parents.
Axe 4 Valoriser les jeunes adolescents et jeunes majeurs au sein des associations et de la vie locale	<ul style="list-style-type: none"> · Mise en place d'un dispositif d'aide aux devoirs. · Atelier « journal » au collège de Fenouillet. · Partenariat CAJ et CCAS pour les chantiers jeunes de l'été. 	<ul style="list-style-type: none"> · Renouvellement de la formation BAFSA proposée aux jeunes de la commune en partenariat avec l'IFAC. · Travail sur la mise en place d'échanges avec les communes environnantes (Lespinasse, Seilh, Cornebarrieu, Mondonville, Merville et St Jory). · Mise en place de nouveaux partenariats (Emmaüs, associations locales, etc.). · Formation et mise en place du dispositif CAF des « Promeneurs du Net ». · Séjour été Jeunesse séparé des élémentaires, avec comme objectifs de travailler l'autonomie et l'implication des jeunes.

Le prochain comité de pilotage se réunira en fin d'année 2018 mais d'ici là **Le Gagnacais** se sera fait l'écho des avancées des différents projets.



:: Divers

Actions de parentalité

La municipalité souhaite renforcer l'équipe éducative et poursuivre les actions de parentalité. Aussi la réouverture de l'accueil parents-enfants du lundi matin (entre 9 h et 12 h) dans les locaux du RAM devrait être effective au cours du premier semestre.

Fermeture du Centre d'Animation

Le Centre d'Animation sera fermé du lundi 30 juillet au vendredi 24 août ainsi que le vendredi 31 août pour la journée pédagogique des écoles.

Microcrèche Les Merveilles

Les inscriptions à la micro-crèche pour la rentrée de septembre 2018 sont ouvertes à compter de février.

Contact : Madame Céline ELBAZ au 07 81 31 49 03
contact@crechedesmerveilles.fr
www.crechedesmerveilles.fr



BAFA

Pour la septième année consécutive, la municipalité participe au financement du BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) pour les jeunes à partir de 17 ans. Possibilité de déposer son CV en Mairie dès à présent. Renseignements au 05 62 22 93 57 auprès de Virginie VINGERT.



:: Culture

Bibliothèque

Les collections de la bibliothèque sont régulièrement actualisées et enrichies grâce à de nouvelles acquisitions et aux prêts semestriels offerts par la Médiathèque Départementale de Haute Garonne.

Elle possède un fonds d'environ 9 700 ouvrages (hors prêts Médiathèque Départementale) en tous genres : romans, documentaires, récits, biographies, bandes dessinées, contes et albums pour enfants... qui ne demandent qu'à être empruntés.

En 2018, la bibliothèque perpétuera son partenariat et travaillera toujours en étroite collaboration avec la Médiathèque Départementale, ainsi qu'avec les écoles maternelles et élémentaires, le Relais d'Assistants Maternelles, la crèche et le Centre d'Animation.

La bibliothèque se veut être un véritable lieu de vie confortable et convivial où l'on peut échanger, travailler ou se détendre. Elle offre un accès gratuit à la consultation et aux prêts d'ouvrages, ainsi qu'aux expositions et aux animations qu'elle propose. Prochain rendez-vous le samedi 24 mars pour une séance de « Lecture musicale » sur le thème de l'eau, avec Natacha Fabry.

Petit rappel : Les dons de livres sont toujours les bienvenus pour pouvoir renouveler notre fonds, en plus des achats, afin qu'un maximum de lectrices et lecteurs puisse en profiter.

Horaires de la bibliothèque

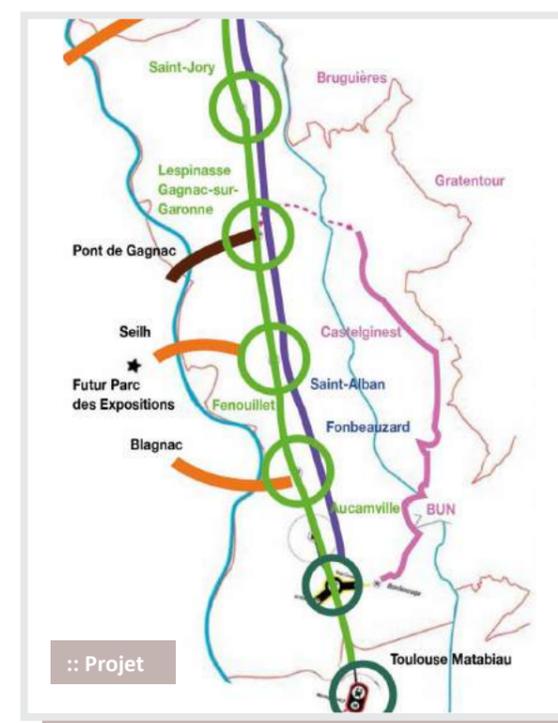
Mardi : 15 h - 18 h 30
Mercredi : 14 h - 18 h 30
Jedi : 15 h - 18 h
Samedi (hors vacances scolaires) : 10 h - 12 h

:: Événement

APE

Le loto, organisé le 1^{er} décembre dernier par l'Association des Parents d'Élèves de Gagnac, a été une grande réussite. Malgré le froid et le brouillard, bon nombre de Gagnacais ont fait le déplacement pour essayer de remporter les lots proposés (Overboard, robot ménager, téléviseur, séjour à Port Aventura,...). L'Espace Garonne a affiché complet pour cette soirée !

Comme chaque année, les associations du village mais également les commerçants ont tenu à participer pour contribuer à la réussite de ce loto. La soirée s'est terminée dans un grand élan de solidarité : de nombreux parents ont aidé les bénévoles de l'APE pour le rangement de l'Espace Garonne. L'APE remercie chaleureusement tous les participants : parents, enseignants, commerçants, associations, municipalité, mais aussi les enfants pour qui le loto de l'école représente un des événements important de l'année. **Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !**



:: Projet

Travaux | 15

Quatre axes prioritaires ont été définis :

- Réaménagements sur la Route de Paris (RD 820)
- Liaison ferroviaire secteur Nord à Matabiau (cadencement des trains, parkings relais)
- BUN (Boulevard Urbain Nord)
- La traversée de la Garonne

Ces axes de réflexion ont été transmis à Toulouse Métropole et intégrés aux réflexions actuelles du Plan d'Aménagement Routier Métropolitain (PARM).

Plan d'Aménagement Routier Métropolitain

Ce PARM vise à réaliser un schéma directeur de la voirie à court, moyen et long terme. L'objectif est d'obtenir une vision complète des possibles plans d'aménagement sur la Métropole et de s'engager sur une programmation jusqu'à l'horizon 2030. L'objectif est de doter le territoire métropolitain d'un réseau structurant de qualité et suffisant pour accompagner le développement du territoire.

Le PARM a été présenté aux 37 maires de l'agglomération en janvier 2018 et, désormais, ils vont devoir établir le cadencement des chantiers à réaliser dans les quinze prochaines années. Les conclusions de ce travail seront disponibles à l'été 2018.

Concernant le nord toulousain, un des principaux enjeux est la traversée de la Garonne ainsi que la desserte du futur parc des expositions. Des travaux de rénovation du pont de Gagnac devraient être engagés puis la construction d'un nouveau pont afin de traverser la Garonne. L'implication de l'équipe municipale est totale dans chacune des instances afin de défendre les enjeux de circulation du nord toulousain pour améliorer la mobilité et le cadre de vie. Les directives entérinées dans le PARM vous seront présentées lors d'un prochain numéro du Gagnacais.

Transport

La mobilité constitue, à l'échelle du territoire métropolitain en général et du secteur Nord Toulousain en particulier, un enjeu crucial pour le développement économique et l'emploi.

La voix de la commune est portée dans l'ensemble des instances locales ou métropolitaines afin d'améliorer les conditions de déplacements sur le territoire.

À l'échelle du Nord Toulousain

Dix communes du canton de Castelginest (Fenouillet, St Alban, Bruguières, Castelginest, Saint Jory, Aucamville, Gratentour, Lespinasse, Fonbeuzard, Gagnac) ainsi que Seilh et Aussonne ont travaillé ensemble pour définir des priorités communes pour les déplacements dans le Nord-Toulousain.

:: Association

Les Jardins Gagnacais



Les précédents numéros du Gagnacais vous ont présenté le projet des jardins familiaux sur le site du Grand Parc Garonne. L'association gestionnaire de ces jardins a été créée (Les jardins Gagnacais) et les clés des jardins ont été remises le samedi 27 janvier en présence de M. le Maire et de Laure Moro, Conseillère municipale. L'association est constituée depuis janvier 2018 avec pour le moment cinq adhérents. Des projets pour l'enfance sont en cours d'élaboration avec l'école de Gagnac, avec pour objectif la sensibilisation à la nature, l'environnement et la préservation de la planète.

Si vous aussi vous rêvez d'une parcelle où faire pousser vos légumes, vos fruits, vos fleurs... en famille, entre amis tout en partageant la culture de la terre entre passionnés, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie (05 62 22 93 50) ou directement avec l'association par mail (les.jardins.gagnacais@gmail.com). Une dizaine de parcelles reste disponible aujourd'hui.

:: Événement

Partez à la découverte de la Métropole à vélo



D'avril à novembre, chaque premier dimanche du mois, Toulouse Métropole organise et anime des rando-vélos gratuites. Chaque sortie propose un circuit différent qui permet de découvrir les aménagements du réseau cyclable et vert sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les cartes des itinéraires verts et cyclables sont disponibles en mairie ou sur les sites internet gagnac-sur-garonne.fr (Rubrique Environnement) ou toulouse-metropole.fr

Chiffres clés sur le territoire métropolitain :

576 km

d'aménagements cyclables

309 km

de chemins de randonnées pour piétons, VTT et VTC

:: Projet

Les prochaines phases du PLUi-H

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUi-H) fixe les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol sur le territoire des 37 communes de la Métropole : il détermine les zones où l'on peut construire et celles que l'on souhaite protéger. **Le PLUi-H s'impose à tous : particuliers, administrations et entreprises.** Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable...

Il se substitue aux Plans locaux d'urbanisme (PLU) ou aux Plans d'occupation des sols (POS) des 37 communes membres de Toulouse Métropole ainsi qu'au Programme local de l'habitat (PLH).

Cette procédure a pour objectif de promouvoir la construction d'un projet urbain pour la Métropole, en élaborant un seul et même document pour les 37 communes membres.

Le projet de PLUi-H a été arrêté par le Conseil de la Métropole le 3 octobre 2017. La phase d'enquête publique se déroulera au printemps 2018.

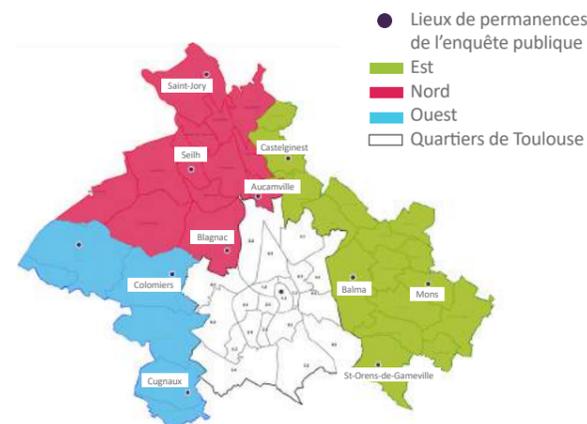
Modalités de l'enquête publique

Période et durée de l'enquête publique :

L'enquête publique aura lieu du vendredi 30 mars au jeudi 17 mai, sur une durée de 7 semaines.

La commission d'enquête publique devrait remettre son procès-verbal de synthèse mi-juin, pour une réponse de Toulouse Métropole, en collaboration avec les communes, mi-juillet. Le rapport d'enquête publique définitif serait ainsi remis pour la rentrée de septembre.

Calendrier



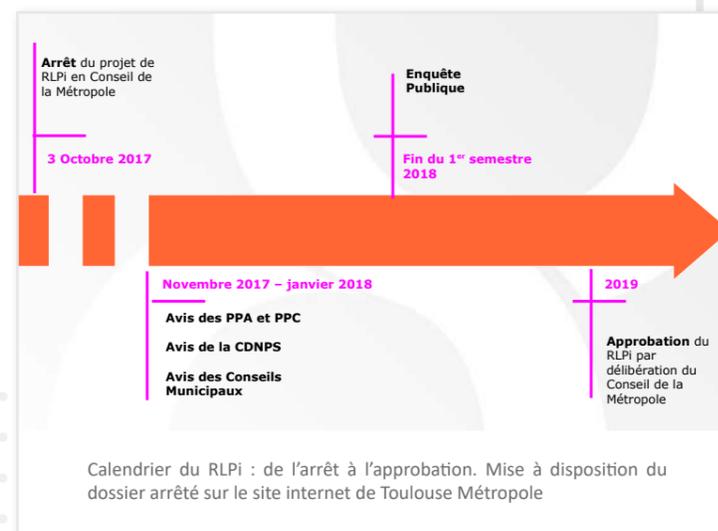
Lieux d'enquête publique et nombre de permanences

Des permanences seront organisées dans douze Communes de la Métropole selon un principe, proposé par la Commission d'enquête, de découpage en quatre secteurs (dont Toulouse) de population équivalente. Dans chacun de ces 12 lieux d'enquête, la Commission propose environ cinq permanences, soit une quinzaine de permanences par secteur. Ainsi, plus de soixante permanences seraient assurées par la Commission d'enquête.

En complément, un dossier complet d'enquête publique sera mis à disposition du public dans toutes les communes de la Métropole.

Organisation de réunions publiques

En cohérence avec le découpage territorial proposé par la Commission d'enquête, quatre réunions publiques seront organisées par Toulouse Métropole, avant le début de l'enquête publique, afin de présenter le dossier de PLUi-H arrêté et annoncer l'enquête publique. **Gagnac accueillera une réunion publique le 19 mars prochain à l'Espace Garonne.**



Calendrier du RLPi : de l'arrêt à l'approbation. Mise à disposition du dossier arrêté sur le site internet de Toulouse Métropole

:: Projet

Les prochaines étapes du RLPi

Le Règlement Local de Publicité (RLP) adapte la réglementation nationale de la publicité, des enseignes et préenseignes aux enjeux locaux afin de protéger le cadre de vie, le patrimoine et les paysages. Toulouse Métropole a décidé d'élaborer un règlement commun, intercommunal, à l'ensemble des 37 communes.

Le RLPi vise à encadrer les dispositifs de publicité d'enseignes et préenseignes du point de vue de leurs conditions d'implantation, de format, mais ne peut intervenir sur le contenu des messages publicitaires.

Le RLPi a été arrêté au Conseil de la Métropole du 3 octobre 2017 et la phase d'enquête publique va se tenir avant l'été 2018.

Modalités de l'enquête publique

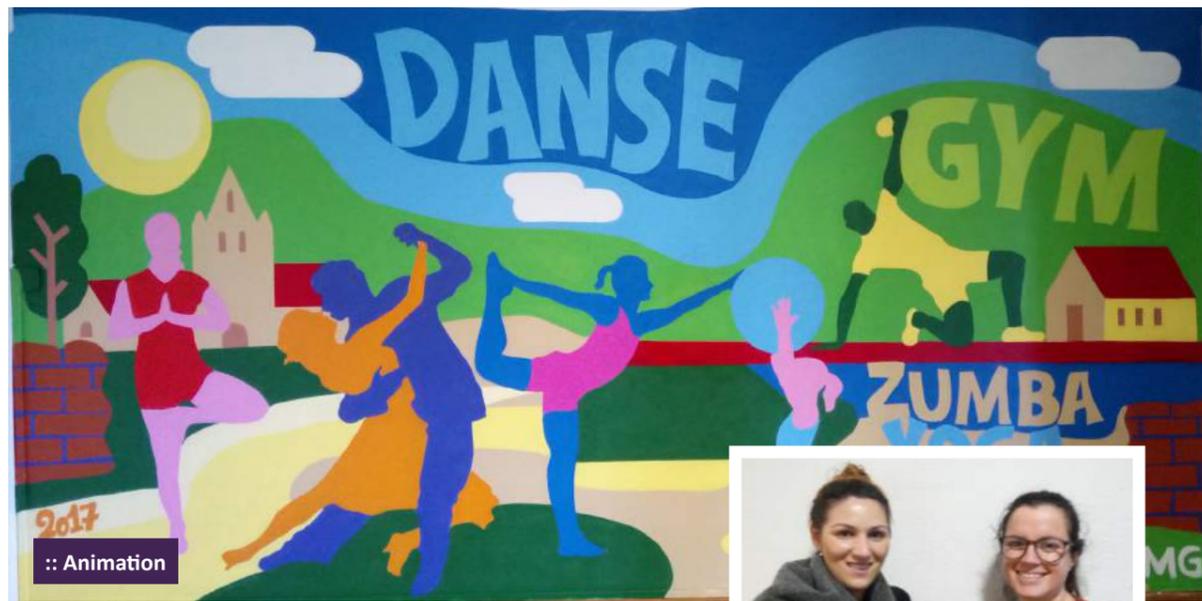
Période et durée de l'enquête publique :

L'enquête publique du RLPi se tiendra du lundi 28 mai au jeudi 28 juin 2018, pour une durée de 32 jours consécutifs. Un dossier complet d'enquête publique sera mis à la disposition du public dans toutes les communes de la Métropole.

Siège de l'enquête publique et lieux des permanences :

Le siège de l'enquête publique sera le siège de Toulouse Métropole. Des permanences des commissaires enquêteurs seront organisées dans 12 communes de la Métropole selon un principe de répartition par secteur géographique et par poids démographique afin d'assurer une bonne couverture du territoire. Dans un souci de lisibilité pour les administrés, les modalités territoriales des deux enquêtes publiques (PLUi-H et RLPi) ont été harmonisées.

À ce stade, les dates des permanences ne sont pas encore fixées, mais elles seront au nombre de quarante et seront organisées pendant la durée de l'enquête publique (modalités à venir).



Grande photo : Graffiti réalisé dans la salle Campistron lors de l'atelier jeune du printemps 2017 | Petite photo : Marina Alba-Gaiot et Émilie Turpin.



Le Centre d'Animation Jeunesse

Nous poursuivons la présentation des Services communaux en nous intéressant, cette fois, au Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de la commune.

Le CAJ accueille, les mercredis et les vacances, près de 40 adolescents, de leur entrée au collège jusqu'à leurs 17 ans révolus. Ils y sont encadrés par Émilie Turpin, directrice et Marina Alba-Gaiot, animatrice.

Pouvez-vous nous présenter les missions et les actions du CAJ ?

Émilie : Le CAJ accueille les adolescents dès leur entrée au collège sur des périodes d'ouverture qui sont en accord avec leur rythme scolaire. Nous mettons l'accent sur l'autonomie des jeunes, d'une part dans leur gestion de leur vie quotidienne dans le local jeune, et d'autre part dans la réalisation de leurs projets. Ici, nous avons un mur à idées où les adolescents nous soumettent leurs souhaits d'activités et de projets ; nous les étudions et leur donnons des réponses. Globalement, nous essayons de proposer un programme mixant activités sportives, créatives, sorties et chantiers jeunes. Nous proposons aussi un service d'aide aux devoirs, en collaboration avec les professeurs de l'association ETO. Enfin, nous organisons deux séjours par an.

En parallèle du CAJ, vous travaillez aussi avec des enfants plus petits au Centre d'Animation. Si vous deviez comparer vos relations avec les ados et vos relations avec les enfants ?

Émilie : Bien entendu, les adolescents n'ont pas les mêmes préoccupations et les mêmes attentes qu'un enfant élémentaire. Bien souvent, nous jouons un rôle de

confident pour les ados et nous pouvons prendre le temps de bien les connaître et les écouter, ce qui nous est rendu possible par la qualité de l'accueil. À l'ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'École), nous devons gérer des groupes d'enfants bien plus importants, qui ne permettent pas cette proximité.

Pouvez-vous nous décrire vos locaux et l'utilisation qu'en font les adolescents ?

Émilie : Nous disposons d'un bar-cuisine, où les ados peuvent se restaurer (à condition de nettoyer, a posteriori) et jouer au baby-foot, nous avons aussi un salon meublé de canapés et équipé d'une télé, que l'on utilise pour faire des tournois de jeux vidéos. La dernière pièce est un bureau, où nous réalisons l'administratif du CAJ et où l'on réalise les activités manuelles. Ce bureau dispose aussi d'une bibliothèque adaptée à la tranche d'âge et d'un point « livres voyageurs » (le principe est inspiré du bookcrossing : le livre voyageur, c'est un livre qui voyage de mains en mains, à travers une ville, un pays ou bien le monde entier). Nous mettons aussi un poste informatique (qui sera prochainement renouvelé) à disposition des ados pour une durée journalière limitée, afin que leur visite au CAJ ne se résume pas à rester scotché à un écran. Les ados peuvent circuler librement dans tous les espaces.

Parlons des ordinateurs et d'Internet justement. Quelle attitude adoptez-vous face à un public si connecté ?

Émilie : Nous essayons aussi de leur faire adopter un regard critique sur la société qui les entoure, et notamment sur Internet, afin qu'ils puissent avoir une utilisation saine du multimédia et des réseaux. Depuis peu, j'ai par exemple endossé le rôle de « promeneur du net » pour accompagner les ados dans une lecture intelligente des images et des contenus qu'ils voient sur la toile.

Quels sont vos futurs projets d'activités au CAJ ?

Émilie : Nous menons beaucoup de projets en collaboration



Photos de haut en bas : Un des chantiers jeunes du CAJ : la Cabane du RAM entièrement repeinte | Les jeunes s'exerçant au graffiti.

avec d'autres villes. Nous rencontrons régulièrement nos homologues des communes voisines pour discuter de nos idées respectives et mettre en place des projets intercommunaux communs. Le 16 février par exemple, nous participons à une soirée DJs « Sapé comme jamais » avec Seilh, Blagnac, Lespinasse et Merville. Nous souhaitons aussi mettre en place des rencontres autour du Tchoukball, nouvelle discipline venue de Suisse, entre jeunes de différentes villes (Saint-Jory, Seilh, Merville...)

Et pourriez-vous nous en dire plus sur les chantiers jeunes ?

Émilie : Ils sont organisés par le Service Jeunesse et financés en partie par la CAF et son dispositif Ville, Vie, Vacances et la Mairie. Les jeunes qui s'y inscrivent s'engagent à réaliser pendant 5 matinées de vacances consécutives un travail communal, associatif ou solidaire, pouvant aller de la réhabilitation de bâtiments municipaux à l'entretien du jardin des personnes âgées. En contrepartie, ils reçoivent une rémunération virtuelle sur leur compte famille, et peuvent utiliser ces fonds lors de soirées, séjours ou sorties exceptionnelles organisés par le CAJ. Ils peuvent ainsi découvrir le monde du travail, apprendre à gérer leur argent et bien sûr gagner en autonomie. Ces chantiers sont aussi l'occasion pour les ados de découvrir le tissu social et associatif de leur ville.

Vous nous avez aussi parlé de séjours pour les ados ?

Émilie : Oui, il y a toujours un séjour hiver et un séjour été. Le séjour hiver se déroulera cette année dans la station du Mourtis, en collaboration avec le Centre d'Animation, il est ouvert aux enfants jusqu'en classe de 5^e. Les enfants pratiqueront ski, raquettes, mais aussi airsoft. Pour le séjour été en revanche, nous partions cette fois sans le Centre d'Animation, et nous travaillons sur une nouvelle formule de séjour

totallement basée sur nos objectifs premiers, l'autonomie et la libre-gestion. Une fois là-bas, ce seront eux qui auront pour mission d'organiser la vie quotidienne, les activités et les repas. Ce projet de séjour est encore en construction mais, sans trop en révéler, nous partirions du 9 au 13 juillet dans les Pyrénées.

i Infos pratiques

Ouverture mercredis et vacances scolaires de 13 h 30 à 18 h 30.

Aide aux devoirs les lundis et jeudis de 17 h à 18 h avec ETO.

Chantiers jeunes : de 9 h à 12 h en période de vacances.

Adhésion 12 euros /an.

Prochains chantiers jeunes

Vacances d'hiver : remise à neuf de la salle temps libre du centre d'animation.

Vacances de Pâques : création de panneaux d'affichage destinés aux utilisateurs d'un magasin Emmaüs.

Vacances d'été : entretien des jardins des personnes âgées.

?? Kézako : l'Espace Écoute Parents



L'espace Écoute Parents a pour objectif d'apporter aux familles :

- un accompagnement,
- un soutien
- une orientation adaptée pour des parents en difficulté dans l'exercice de leur fonction parentale

Permanence :

La permanence est assurée par Mme Raphaëlle Drouhin Montoya, psychologue de l'École des Parents et des Éducateurs, le vendredi après-midi des semaines paires, de 14 h 30 à 16 h 30, à l'Hôtel de Ville. La prise de rendez-vous reste à l'initiative de la famille (tel : 05 61 70 23 38). Ces permanences sont gratuites pour les parents et sont financées par Toulouse Métropole.

:: Musique

Festival Guitare

La Commission Culture propose tout au long de l'année une programmation culturelle riche et diversifiée afin de satisfaire le plus grand nombre.

Du 9 au 30 mars se tiendra la 26^e édition du Festival de Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain dans les huit communes partenaires : Aucamville, Bruguières, Castelginest, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac, Launaguet et Toulouse-Lalande.

Le Festival propose dix concerts aux amoureux de la guitare qui apprécieront l'éclectisme de la programmation allant du rock à la musique classique en passant par les musiques du monde et le jazz.

Au-delà des concerts, le Festival s'engage également à faire rayonner la guitare au travers d'actions transversales comme par exemple le tremplin du festival accueillant six groupes amateurs de la région toulousaine, le concert des écoles de musique qui regroupe sur scène plus de 50 musiciens du canton et plusieurs interventions d'artistes dans les écoles et collèges. Pour entériner cette volonté de transmission et de partage, le Festival organise une « master class » avec l'artiste Nguyen Lê. Cette master class est à destination des élèves des écoles de musique, qui pourront jouer en première partie du concert de l'artiste à Aucamville. Il y a une réelle implication de l'ensemble des partenaires pour inscrire le festival sur le territoire Nord Toulousain et c'est pourquoi le Festival s'est associé avec les cinémas d'Aucamville et de Castelginest pour proposer la diffusion de films en relation avec la guitare et les artistes accueillis, et aussi avec des photographes pour monter des expositions dans différents lieux du canton. Toutes ces manifestations culturelles contribuent à faire du Festival de guitare un événement musical de référence, profondément inscrit dans le territoire nord toulousain, mais rayonnant bien au-delà des frontières de l'Occitanie pour tous les passionnés de guitare.



Sébastien Llinars sera également présent à l'école de Gagnac le vendredi 16 mars afin de présenter l'histoire de la guitare dans la musique classique.

Gagnac accueillera Sébastien Llinars, le samedi 17 mars à l'Espace Garonne. Pour l'occasion, Sébastien Llinars et son quartet revisite un répertoire très méditerranéen. Au programme est prévu un bouquet de musiques espagnoles, véritables traits d'union entre la grande musique européenne et le folklore ibérique, puis deux concertos d'Antonio Vivaldi, musiques de la joie et des sentiments, d'un naturel et d'une simplicité régénérant. Sébastien Llinars ouvrira ce concert seul, avec un récital classique conçu autour de la musique d'Eric Satie, à laquelle il vient de consacrer un disque paru récemment sur le label Paraty et distribué par Harmania Mundi.

Musiciens : Sébastien Llinars (Guitare) / Maitane Sebastian (violoncelle) / Julien Coulon (Guitares) / André Vigier-Latour (percussions)

Programme

Manuel de Falla : 7 canciones populares
 Frederico Garcia Lorca : Canciones Antiguas (Nana de Sevilla – El café de Chinitas – Zorongo - Tres Morillas)
 Gaspar Sanz : Espanoleta – Paradetas – Canario – Folia
 Antonio Vivaldi : Concerto pour luth en RE – Concerto n°5 l'Estro Armonico
 TARIF : 8 à 10 euros.

Pour en savoir plus : www.guitareaucamville.com



:: ASCG

Badminton

Pour sa toute première année d'activité, la section Badminton a rencontré un vif succès et répond à un engouement toujours croissant pour ce sport.

Un partenariat avec le jeune club de badminton voisin de Fenouillet s'est mis en place afin de proposer différentes pratiques aux habitants.

C'est ainsi que sont nés « Les Volants de La Garonne ». Le club réunit aujourd'hui une centaine de badistes, en loisir ou en compétition, jeunes ou moins jeunes, filles et garçons.

Dans l'Astria, le badminton est proposé sous sa forme loisir selon deux formules :

- Adulte Loisir : découverte et apprentissage technique animés par un entraîneur sur 3 créneaux par semaine (en hiver les entraînements se déroulent au Gymnase de Fenouillet) ;
- Pratique du badminton entre adhérents sur des créneaux réservés en semaine et le week-end.

Au gymnase de Fenouillet, les enfants et les compétiteurs trouvent leur bonheur avec :

- 2 créneaux entraînements pour jeunes et ados ;
- 2 créneaux entraînements compétiteurs/perfectionnement ;
- Participations aux tournois inter-clubs : cette année quatre équipes engagées au niveau départemental (1 en D3 et 3 en D5) ;
- Pratique du badminton en équipes.

Avec la licence fédérale, certains adhérents participent individuellement ou en double à des tournois régionaux. La vie associative se met également progressivement en place avec notamment l'organisation d'un Super Loto des Volants de La Garonne le 10 février 2017. D'autres animations devraient voir le jour : tournois internes, challenges...

Envie de smasher, d'amortir, de slicer, killer, de faire travailler les articulations et le cardiaque... Envie de pratiquer ce sport entre amis, en famille, entre amateurs et passionnés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Plus d'informations : www.lesvolantsdelagaronne.com

:: ASCG

Anciens

La grande majorité des séniors est aujourd'hui en pleine possession de ses moyens. La retraite n'équivaut plus au retrait de la vie citoyenne ; au contraire, nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui souhaitent s'investir en mettant une partie de leur temps libre au service de leurs concitoyens.

Vous possédez l'expérience, la mémoire, la sagesse qui permettent de construire des liens entre les générations, pour transmettre le savoir que vous avez accumulé tout au long de votre vie. Ne restez pas seuls et isolés, venez rejoindre le Club des Anciens, à la salle Savagnac, 32 rue de la Gravette.

Contact : 06 75 66 31 84



:: Exposition

Exposition surprise

Une exposition culturelle avec un thème « surprise » se déroulera du 6 au 13 avril à l'Espace Garonne.

:: Humour

Spectacle

Samedi 21 avril, Isabelle BONADEI sera sur scène à l'Espace Garonne pour présenter son nouveau spectacle « Isabelle s'accroche » avec une mise en scène de Pascal Cante. Au cours de ce spectacle, tous les travers de la vie sont dépeints dans un enchevêtrement de situations plus loufoques les unes que les autres. Avec son humour décapant et pertinent, Isabelle arrive à retourner les gros coups de blues en fous rires incontrôlables.



:: ASCG

Cap Trail

Après 4 mois de préparation pour choisir la formule de l'édition 2018, définir les parcours et remplir les différentes formalités préalables, l'équipe de Cap Trail a réussi son pari et cette nouvelle édition du Garonna Trail a été un succès. Outre la course des enfants et la randonnée pédestre, deux distances ont été au programme cette année (10 km et 20 km).

De 14 h à 14 h 30, les départs s'échelonnent : les enfants d'abord, suivis du 20 km, du 10 km puis de la rando. Ce sont environ 500 participants, toutes catégories confondues, qui ont décidé de venir profiter des circuits en bord de Garonne. La météo maussade a certainement dû freiner quelques indécis.

Comme tous les ans, les arrivées s'échelonnent de 15 h 15 à 17 h 30 dans l'Espace Garonne ou un ravitaillement été prévu. Sur le tracé de 20 km, Nicolas Miquel arrive à la première place en 1 h 19' 57", suivi de Niels Oger en 1 h 22' 13", puis Lionel Villeneuve en 1 h 23' 52". Sur le tracé de 10 km, c'est Hervé Rogeon qui l'emporte en 39' 21", suivi de J-Philippe Pereira en 40' 41", puis Rémy Bonnet en 40' 55".

Le retour du 20 km au programme a été une réelle satisfaction, et même une belle surprise pour certains qui ne soupçonnaient vraiment pas l'existence des parcours de qualité proposés. Le pari 2018 est remporté et l'équipe de Cap Trail est satisfaite de cette nouvelle édition.

Cap Trail tient à remercier tous les acteurs de cette manifestation : partenaires, bénévoles, membres, municipalité et bien sûr tous les participants !

Pour en savoir plus : www.captrailgagnac31.jimdo.com
Facebook : CAP TRAIL Gagnac 31



:: ASCG

Chorale

La chorale « Gagnac en Choeur » est constituée d'un groupe de personnes très motivées pour pratiquer le chant choral, accompagné au piano par sa Chef de Chœur Mariande, qui mène avec bienveillance les chanteurs à la découverte d'un répertoire varié. Au-delà du chant, ce sont les valeurs de l'amitié, de la solidarité et de la convivialité qui dynamisent cette formation.

Le groupe se réunit le mercredi soir de 20 h à 22 h, à la salle Savagnac, rue de la Gravette.

Contact : 06 75 66 31 84.



:: ASCG

Pêche

Pour les adhérents de la Gaule Gagnacaise, la saison 2018 a repris le 13 janvier aux abords du grand lac des Millières. 250 kg de truites avaient été lâchées la veille et plus de 120 pêcheurs s'étaient donné rendez vous au bord du lac pour le premier coup de ligne. La température un peu fraîche a permis aux pêcheurs d'apprécier les casses croûtes et cafés chauds préparés par l'équipe de la Gaule Gagnacaise.

Pour la saison 2018, Christian STALRIC, président de la section pêche et son équipe ont prévu un programme mêlant, lâchers de truites (huit pour la saison), trois concours de pêche aux blancs (concours des adhérents, concours des 3 villages, concours de la fête locale), des repas (la mounjetado, les moules frites), sans oublier les 38 Heures de la Carpe en septembre. Plusieurs alevinages en poissons blancs sont prévus durant la saison 2018.

Concernant les travaux, des aménagements des accès ont été programmés afin d'accueillir les adhérents dans les meilleures conditions possibles.

Les cartes de l'association sont en vente Chez Pacific pêche à Aucamville, Vision pêche à Mondonville auprès du président Christian Stalric ou du trésorier Marcel Cortes.

Contact : Christian STALRIC au 06 68 76 83 33

:: ASCG

Musique



Une ancienne élève de l'école de musique de Gagnac, Céline Joly, Brume pour son nom de scène, vient se sortir son premier enregistrement et la programmation France Bleu a choisi de diffuser ses titres dans l'émission « Le Top des Découvertes » du 1^{er} mars prochain.

Après avoir interprété « Les moulins de mon cœur » de Michel Legrand lors du spectacle de l'école de musique, Céline se lance dans la composition et une rencontre avec Steph Len, auteur-compositeur et pianiste de formation classique lui a permis d'avancer dans son projet. C'est le début d'une longue série de chansons qui explorent l'amour traversées de sentiments mitigés et d'émotions confuses que l'on retrouve sur toutes les plateformes de streaming.

L'album complet est en préparation, avec pour objectif d'être disponible, fin 2018.

Facebook : Brumeartiste

:: ASCG

Tennis de table

La section tennis de table (ou ping-pong pour les plus familiers) voit une deuxième saison pleine de rebonds.

Le « top-spin » et les coupés sont monnaie courante une à deux fois par semaine pour les adultes et le mercredi après-midi pour les enfants. Comme l'année dernière un entraîneur fédéral assure l'animation pour les jeunes avec des objectifs de savoir vivre ensemble et d'apprentissage technique du pongiste.

Cette année, l'entraîneur intervient ponctuellement pour les adultes afin de parfaire ou d'initier les gestes.

Les séances de jeu ont lieu les mardis soir et/ou jeudis soir à partir de 20 h, et sont partagées entre l'Espace Garonne (hiver) et Astria.

Contact : tennis-table@ascg-gagnac.fr / 06.69.57.93.78



:: ASCG

Tennis

L'année 2018 commence fort pour la section tennis ! Les séances de cours et les stages assurent toujours autant de plaisir à ses adhérents, quelle que soit la catégorie ou le niveau. Les différentes animations permettent à chacun de s'épanouir dans l'activité dans un esprit convivial.

Les résultats sportifs des équipes sont également à la hauteur. Certaines équipes jeunes et adultes, garçons et filles, se sont hissées jusqu'aux tableaux finaux des phases départementales et régionales.

Dans le cadre des compétitions, les événements à venir sont un tournoi Jeune en février, un tournoi Dames en mars et un tournoi Adultes en avril. De nouvelles animations sont également prévues pour les jeunes, les dames et les hommes.

Grâce au partenariat mis en place avec le Centre d'Animation, les enfants peuvent désormais pratiquer l'activité tennis après l'école lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Contact : tcgagnac@gmail.com

Facebook : TC Gagnac

Au programme

FÉVRIER

Samedi 24 février

Fête du Têt

Du 19 février au 3 mars

Tournoi de tennis Jeune

MARS

Vendredi 2 mars

Collecte de sang à la Salle des Fêtes de Fenouillet



Du 9 au 30 mars

Festival Guitare

Dimanche 11 mars

Festival de Guitare - Concert des écoles de musique du nord toulousain au Bascala (Bruguières)

Pour la troisième année consécutive l'ensemble des écoles de musique de canton nord toulousain unissent leurs efforts pour proposer un concert autour de la guitare : depuis la musique classique jusqu'au rock en passant bien évidemment par le jazz. Venez apprécier le mélange des genres et les propositions de ces quelques

50 musiciens en herbe, des plus jeunes aux moins jeunes, encouragés et accompagnés par leurs professeurs tout au long de l'année.

Samedi 17 mars

Festival de Guitare

Concert de guitare classique avec Sébastien Llinarès, Espace Garonne, 20 h.

Lundi 19 mars

Réunion publique organisée par Toulouse Métropole pour la présentation du projet de PLUi-H, Espace Garonne.

Le PLUi-H vise à définir les règles d'urbanisme sur les 37 communes de la Métropole.



Samedi 24 mars



Lecture musicale à la Bibliothèque sur le thème de l'eau, à 10 h 30. Séance animée par Natacha Fabry.

Dimanche 25 mars

Tournoi d'échecs, Espace Garonne

AVRIL

Lundi 2 avril



Vingtième édition du Vide grenier du Comité des Fêtes.

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement seront en ligne sur le site du comité des fêtes : www.cdfgagnac.com à partir du 26 février. Vous pourrez également les retirer chez les commerçants de Gagnac ou à la mairie. Les bulletins d'inscription seront à déposer dans la boîte aux lettres jaune située à côté de la maison des associations, rue du Terrial.

Du 6 au 13 avril

Exposition surprise d'artistes à l'Espace Garonne

Samedi 21 avril

Spectacle à l'Espace Garonne « Isabelle s'accroche »

MAI

Samedi 26 mai

Festichoeurs

Concert avec les chorales de Balma, Merville, Pechbonnieu et Gagnac.

JUIN

Vendredi 22 juin

« Sécurité Routière » dans les écoles

24 février : Fête du Têt

9 février >> 3 mars : Tournoi de tennis jeune

9 >> 30 mars : Festival Guitare

17 mars : Concert Sébastien Llinarès

21 avril : Spectacle « Isabelle s'accroche »

